ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIP

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Second ::District pertant le numére municipal 918 rue Broad, entre Dumaine et St.-Philippe.

héodore A. Beck vs. Mme Félicie Barbe Pintat, épouse de Joseph John Heou. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parolsse d'Orleans — No. 105,778 — En vertu d'un writ de saisie et de vente et de wil m's été adressé par l'Honorable deur Civile de District pour la Paroisse 'Orléans, dans l'affaire ci-dessus in-Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, dans l'affaire ci-dessus intuitée, je procéderat à vendre à l'enchere publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le ter District de cette ville, le JEUDI, 13 novembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartienent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné comme lot No. trois dans le carré No. 341 (ancien No. 19), borné par les rues Broad, Dorgenois, Dumaine et Si.-Philippe, et mesure en mesure américaine vingt-neuf pieds huit pouces et une ligne de face à la rue Broad sur cent pieds en profondeur entre lignes paraileles suivant un plan de Bergerel daté du 24 décembre 1886 et déposé dans les archives de Félix De Armas, ancien notaire en ceite ville.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devrant déposer du moment de l'adjudication dux pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civit de la Paroisse d'Orlèans.

LEGIER & GLEASON,

Avocats pour le demandeur.

Get—10,11,17,24,31100v—7,12,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sinième District, portant le numéro municipal No. 2102 rue Jena, encoi-gnure Saratoga, enas l'ilet rues S. Franklin et Cadiz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Orléans — No. 105,881 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a ete adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Or-léans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriètes Fonctères, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier finstrict de cette ville, le JEUDI, 20 no vembre 1913, à midi, la propriété sur vante décrite à savoir.

Teux certains lots de terre, ainsi que loute à les bâtisses et ameliorations qui s' trouvent et tous les droits, voice, privilèges, servitudes, prescriptions avantages et dépendances qui y appar

t No. 2 adjoint le lot No. 1 et me-re brente pieds, trois pouces et qua-· lignes de face à la rue Jena, sur une pfondeur de cent vingt pieds, cinq

aMeles.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au
noment de l'adjudication devra faire un
dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUSS KNOP. Sherif Civil, Paroisse d'Orieans.
HENRY L. FAVROT & LEWIS R. GRAHAM, Avocats pour le demandeur.
Vers

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District portant le numéro municipal 619 rue Upperline, entre les rues Annunciation et Laurei, le VEN-11RF311. 28 novembre 1913. ventsion Homestead Association

Mme Elizabeth Berley, épouse d'Auguste Faber et Auguste Faber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-R CIVILE DE DISTRICT 105,905 — En i d'un writ de saisie et de vente qui éte adressé par l'Honorable Cour e de District pour la Paroisse d'Or-i, dans l'affaire ci-dessus intitulée, rai à vendre à l'enchère publi-Bourse des Propriétés Foncederal a vendre a l'enchere publi-la Bourse des Propriétés Fon-No. 311 rue Baronne, entre les Union et Gravier, dans le Premier et de cette ville, le VENDREDI, 28 rict de cette vine, le vine.

1913, à midi, la proprièté suile décrite à savoir:

eux certains lois de terre ainsi que
les les bâtisses et améliorations qui
trouvent et tous les droits, voies,
cilèges, servitudes et dépendances artiennent ou en dépendent d

y appartiennent ou en dependent de siques façons, situés dans le Sixième triet de cette ville, dans l'Îlet No. borné par les rues Annunciation, perline. Lyons et Laurel, designées les Nos. 9 et 10, et mesurent comme t: Lot No. 9 mesure vingt-cinq pieds is pouces plus ou moins de face à rue tipperline sur une profondeur cent six pieds quastre pouces sur la ne arrière des lots 4, 5, 6, 7, 8 et res lots, et une profondeur de cent xante-trois pieds cinq pouces sur la me de côte du lot No. 10, le tout plus moins. Le lot No. 10 a une façade la rue Upperline de vingt-cinq pieds is pouces plus ou moins, sur une rois pouces plus ou mons, sui ancorororoleur de cent sotrante-trois pieds inq pouces sur la ligne de côté du lot (o. 9, et une profondeur de cent cinquante-neuf pleds et quatre pouces sur a ligne de côté des autres lots ad-

joignant, plus ou moins.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant: l'acquéreur devant en sus et en plus de son enchere paver les taxes dues sur la dite propriété soit environs 465 et faire un députier de la condition de la company de la com

Sherif Civil, Paroisse d'Orléans.
CONRAD G. COLLINS,
Avocat pour le demande Avocat pour le demandeur. oct24,31—nov7,14,21,27,28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District portant le numéro municipal No. 2211-2216 Avenue Frankliu entre les rues Miro et Tonii. Greater New Orleans Homestead Assoclation vs. Joseph A. Miller.

UR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 105,780—En verd'un writ de saisie et de venie qui m'a 6 adressé par l'Honorable Cour Civile District pour la Paroisse d'Orléans, ns l'affaire ci-dessus intitulée, je proderai à la vente à l'encan à la Bourse s'Propriétés Foncières, No. 31 rue ronne, entre les rues Union et Graux certains sots de terrain ainst toutes les améliorations qui y ap-iennent et qui s'y trouvent, si-dans le Troisième District de ville, désignés par les let-C et D dans l'ilet No. 1165, borné l'Avenue Franklin et les rues Paint-

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Sixième District portant le No. 2816 rue Upperline, entre les rues Clara

German-American Homestead vs. Syl-vester White.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la Paqui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse Cour Civile de District pour la Paronas d'Orléans dans l'affaire ci-dessus inatu-lée, je procéderal à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Pre-mier District de cette ville, le JEUDI, 11 décembre 1913, à midi, la propriété descrite à Savier. pendent, situe dans le Stante de cette ville, désigné par le No. 18 du carré No. 654, borné par les rues Upperline, Clara, Willow et Robert, sur un croquis fait par H. C. Brown, député voyer de ville, joint pour référence à un acte de vente passé devant

No. 18 commence à une distance de 120 pieds de l'encoignure Upperline et Clara et mesurant 30 pieds de face à la rue Upperline sur une profondeur de 118 pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire cò-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

ROGER MEUNIER,

Avocat pour le demandeur.

nov7,14,21,28—dec5,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valour du Premier District, portant les Nos. 8051 et 4963 rue Ulioa, avec une grande parrelle de terrain à l'arrière, entre l'avenue Carrollton et la rue Pierce.

The People's Homestead Association vs. Louis R. Eisenberg. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'orleans — No. 105,718 — En vertu d'un writ de saiste et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable vertu d'un writ de saiste et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchere publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le fremier District de cette ville, JEUDI, le 13 novembre 1913, à midi, la propriété autrante décrite à savoir:

decrite à savoir:

les bâtisses et améliorations qui obrent et tous les droits, voics, gres, servitudes, prescriptions, gres et dépendances qui y apparain ou en dépendent de quelque situés dans le Sixième instrict et ville, dans l'îlet No. 523, borné et reuse Jena, Cadiz, S. Frankim et ga, les dits lots sont désignés par niero lerr et 2 dans le dit liet et graine nero lerr et 2 dans le dit liet et graine pueds, quatre ponces de la rue Jena, sor une profondeur de rues Jena et Sarakoga, et c trente pieds, quatre ponces de la rue Jena, sor une profondeur graine pouces et quatre lignes, cinq pouces et quatre lignes, cinq et quatre lignes entre lignes partie de l'avenue Carrollton, des mes deux de cent vingt pieds, cinq pouces et quatre lignes partie de l'avenue Carrollton, et mestre pieds, trois pouces et quatre lignes de face à la rue Jena, sur une de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP, Shérif Civil, Paroisse d'Origans.

1. LOUIS KNOP, Shérif Civil, Paroisse d'Origans.

1. Avocats pour le demandiour.

1. Avocats pour le demandiour de dit plan sur laquele ligne, la-totte de la nouvelle orieans dans le procéder et b sur un plan dressé par D. E. Separ les rue deux lignes de cent dix pieds, conne de l'avenue Carrollton, et mestre de la vine da savoir: Lot A est stué à une distance de cent dix pieds, cinq pouces et cui de cent vingt pieds, cinq pouces et cui di plan, de cent vingt pieds et une dit plan, de cent vingt pieds et situé en partie à l'arce foi ligne, le l'illet No. 761, borné par les rue de baur de l'avenue Carrollton, et me dus privaleges et servitudes qui y appartienant en queis l'illet No. 761, borné de de de de de de sous les droits, voies unité deux les datises dans le premer District de la Nouvelle orieans dans le premier District de la Nouvelle orieans dans le premier District de la Nouvelle orieans dans le premier District de l'avenue det de de l' parant de l'arrière des lots A. rue Ulioa, il mesure quatre vingt neuf pieds, six pouces et trois lignes, quatrante pieds et deux lignes sur la ligne de côté la plus proche de l'avenue Carrollion, laquelle ligne est une continuation de la ligne de côté du dit lot A, et trente neuf pieds, dix pouces et trois lignes en profondeur sur l'autre ligne de côté laquelle est la plus proche et tots payable à un an de vue, au taux de x jour cent par an à partir du ter mai 1913, payable à un an de vue, au taux de x jour cent par an à partir du ter mai de côté laquelle est la plus proche et tots laquelle est la plus proche de laquelle est la plus proche de l'avenue Carrollon, laquelle ligne est une continuation de la ligne de côté la plus proche de l'avenue Carrollon, laquelle ligne est une continuation de la ligne de côté du dit lot A, et l'approche de l'avenue Carrollon, laquelle ligne est une continuation de la ligne de côté du dit lot A, et l'approche de l'avenue Carrollon, laquelle ligne est une continuation de la ligne de côté du dit lot A, et l'approche de l'avenue Carrollon, laquelle ligne est une continuation de la ligne de côté du dit lot A, et l'approche de l'avenue Carrollon, laquelle ligne est une continuation de la vente et sur une l'approche de l'avenue Carrollon, l'approche de l'avenue l'approche de l'appr

trente neur preds, dix pouces et trois lignes en profondeur sur l'autre ligne de côté laquelle est la plus proche et parallèle à la rue l'ierce; les dits lois A est d'est not composé du tout du loi désigné par le No. 6 et une partie du loi désigné par le numéro 7 et une partie de la parcelle désigné par la lettre B sur un croquis dressa par S. G. de L'Isle, voyer, daté du 2 avril 1907 et joint à une arte passé devant Jefferson C. Wenck, notaire en cette ville le 13 mai 1907.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Condition—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

Sherif Civil, Paroisse d'Orléans. CARROLL, HENDERSON & CARROLL, Avorats pour la demanderesse. oct-11,12,17,34,31nov-7,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

du Premier District portant les numéros municipaux Nos. 3217 et 3219 rue Gravier, entre les rues Lopez et Ren-

Anthony Bonaud vs. Joseph Emuy.

Anthony Bonaud vs. Joseph Emuy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parcolsse d'Orléans — No. 104,670 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Parcolsse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederal à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 novembre 1913, à midl, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que teutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'Het 66i, borné par les rues Gravier, l'opez, Commune et Rendon, désigné comme lot No. cinq sur un plan par Castaing et Cellas, voyers, daté du 20 mars 1866, déposé en l'office de A. S. Bienvenu, notaire. Le dit lot mesure trente-et-un pleds cinq ponces et quatre lignes de face à la rue Gravier sur une profondeur de cent-vingt pleds entre lignes égales et parallèles. Le tout suivant croquis joint a un acte devant Fred Deibel, notaire, le 30 avril 1894.

Saiste dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépot de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

Sherif Civil, Paroisse d'Orléans.
EDWARD A. PARSONS.
Avocat pour le demandeur.
oct—10,11,17,24,31nov—7,12,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans je Premier District portant le No. 2206 rue Palmyre, entre l'avenue Hagan et la rue mendon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pavertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je pro-cèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier Dis-trict de cette ville, le JECDI, 11 décemdecrite à savoir:

En certain lot de terre avec toutes decrite à savoir:

En certain lot de terre avec toutes les améliorations, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré No. 681, borné par l'avenue Hagan et les rues Rendon, Banks et Palmyre, désigné par le No. 16, commençant à une distance de 30 pieds de l'encoignure Rendon et mesurant 30 pieds de face à la rue Palmyre sur 120 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur.

Satisie dans Paffaire ci-dessus.

Conditions—Complant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudica de l'encoignure le conditions.

chat.

LOUIS COP.

Sherif Civil de la Parolsse COMMAN.

DINKELSPIEL, HART & DAVE.

Avocats pour le demandeur.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SUERIP

ANNONCE JUDICIAIRE.

ême District, portant les Numeros 2828 et 2839 rue Upperline, entre Clara

Security Building and Loan Association vs. William II. Jones. vs. William H. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,273 —
En vertu d'un writ de saisie et de vente
qui m'a été adressé par l'Honorable
Cour Civile de District pour la Paroisse
d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderal à vendre à l'enchère
publique à la Bourse des Propriétes
Foncières, No. 311 rue Baronne entre
les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le
11 décembre 1913, à midi, la propriété
ci-après d'écrite à savoir: Un lot de terre avec bâtisses, etc., dans le Sinème District de cette ville, dans l'illet No. 664, borné par les rues Upperline, Clara, Willow et Robert, désigné par le No. 15 suivant un plan de Charles G. del Isle, voyer, daté du 5 juin 1893, annexé à un acte de vente par Ferdinand Goldsmith à la Compagnie "Carroliton Land and Improvement, L'imited", passe devant Bus. Rouen, notaire public, le 16 décembre 1904, en vertu doquel le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Upperline sur une profondeur de 118 pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BUCK, WALSHE & BUCK.
Avocats pour la demanderesse.
nov7,8,14,21,28—dec5,11

vente de shérif, le VENDREDI, 28 novembre 1913, de seux propriétés de vaieur du Premier District portant respectivement les numéros 333 et 327 rue Alexandre, entre Banks et Palmyre, partiellement à termes de cré-

felix J. Dreyfous vs. Albert B. Davis, receveur Métropolitan Building Co. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-

rue Banks.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions:
Les deux dits lots décrits ei-dessus

lot vendu.

2. L'acquereur devant assumer le paiment du dit billet de \$3,200 daté du fer mai 1913, payable un an après date avec interêt au taux de 5 pour cent par an depuis la date de la vente jusqu'au 3. L'acquereur devant payer le solde

tant.
Dans le cas où, le montant de l'adjudication du lot vendu ne couvrirait pas la dette de la défenderesse sur le lot vendu comme il est démontré plus baut elors:

vendu comme haut, alors:

4. L'acquereur devra payer au comptant les intérêts accrus au taux de 8 pour cent par an à partir du ier mai 1913 à la date de la vente sur \$3,500 chaseulement sur le prorata accru au taux de 8 pour cent par an depuis la date de la vente jusqu'au palment.

Les acquereurs respectifs, des lots respectifs, devant assumer et agréer à toutes les obligations et stipulations, comme stipulées dans les actes de ventes originaux, les œux passes devant Félix J. Dreyfous, notaire, le fer mat 1913 enregistré au bureau des bymai 1913, enregistre au bureau des hymai 1913, enregistre au Direau des hy-pothèques de cette paroisse, comme au lot No. 2 dans le registre No. 1989, follo 245, le 5 mai 1913, et comme au lot No. 3 dans le registre 1990, folio 100, le 5 mai 1912

Les acquèreurs respectifs au moment de l'adjudication devant faire un dépot de 10 pour cent de leur achat respectif. LOUIS KNOP, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans. A. D. DANZIGER. Avocat pour le demandeur. oct—24,25nov—1,7,14,21,28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur amélierée, portant le numéro municipal No. 2111 rue Saint Claude, entre Music et l'ave-

Security Building and Loan Association vs. Pierre B. Petit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 105.887 — En roisse d'Orléans — No. 105.887 — En m'a été adressé par l'Hon. Cour Civite de District pour la Paroisse d'Orléans d'ans l'affaire ci-dessus intitulée, céderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières à No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 décembr à mid, la propriété suivante décrite à savoir:

Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 décembr à mid, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux lots de terre ainsi que lous les voies, privilèges, servitudes et a res privilèges dans le ter District de cette toutes les bâtisses et améliorations qui s'y prouvent, prouvent, voies, privilèges dans le ter District de cette dans le carré borné par les rues COUR CIVILE DE DISTRICT pour la palignes parallèles.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
2.0UIS KNOP.

BUCK, WALSHE & BUCK. Avocate pour la demanderesse. oct—17,18,24,31nov—7,14,19,30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur du Sixi- VENTE DE SHERIFF, VENDREDI, 2

> NOVEMBRE 1913. Revendu d'après l'acte No. 316 de 190 au risque et au compte du premier acquereur d'une propriété amélierée et de valeur du Cinquième District, formant le coin des rues Nunez et Lamarque (dans l'flet des rues De Armas et Teche).

Andres P. Abaseal vs. James Breaux.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la roisse d'Orléans - No. 104,678 - En vertu d'un writ de saisle et de vente qui m'a été adresse par l'hon-orable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Ocièans, dans l'affaire ci-Paroisse d'Orléans, dans l'affaire cidessus intitulée, je procéderal à vendre
à l'enchère publique, à la Bourse des
Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier,
dans le Premier District de cette ville,
VENDREDI, le 28 novembre 1913, à midi,
la propriété ci-après décrite à savoir:
Un certain terrain, ensemble avec
toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District
de la Nouvelle-Orléans, dans Pilet horné
de la Nouvelle-Orléans, dans Pilet horné vent, situé dans le Cinquième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Nunez (anciennement Franklin), De Armas, Lamarque (an-ciennement Lapeyrouse) et Teche (an-ciennement Monroe), étant l'îlet No. 214, désigné comme portions des terrains Nos. treize, quatorze et quinze et form-ant le coin des rues Nunez (ancienne-ment Franklin) et Lamarque (ancienne-ment Lapeyrouse); le dit terrain mesu-rant trente-et-un (31) pieds dix (10) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Nunez par quatre-vingt-quinze (95) pieds onze (11) pouces de profondeur et faisant face à la rue Lamarque entre lignes égales et parallèles. lignes égales et parallèles. Saisle dans le proces ci-dessus. Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un

dépôt de vingt-cinq pour cent du prix d'achat. LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ROBERT O'CONNOR,
Avocat pour le demandeur.
nov11,18,23,27,28

ANNONCE JUDICIAIRE d'une propriété de valeur dans le Sixième District, portant le No.

d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderal à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières. No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir: Un certain lot de terrain avoi

pieds quatre pouces et six lignes. Lot nues Upperline, Clara, Willow et Rot No. 2 étant le plus proche et s'entendant a une distance de trente pieds de la frown, député voyer, annexé pour re rue Hanks.

Saisie dans le procès ci-dessus. White, passé devant J. F. Meuri taire public, le 12 octobre 1910 près ce croquis, le dit lot comm une distance de 90 pleds de

lignes parallèles.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP. Sherif Civil de la Paroisse d'Orieans. ROGER MEUNIER, Avocat pour le demandeur. nov7,14,21,28—dec5.11

ANNONCE JUDICIAIRE

l'ente de shérif, le VENDREDI, 28 novembre 1913, d'une grnade jolie et atractive propriété resigentielle de valeur, portant le numéro municipa 1736 Avenue Palmer, coin de la rue Franklin, dans un voisinage aristocratique, environs magnifiques.

Louis B. Giraud (Agent) vs. Charles T Keplinger.

d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intiborné par l'Avenue Palmer et les rues Calhoun, Saratoga et rranklin, lequel dit lot de terre forme le coin de l'Avenue Palmer et la rue Franklin, et mesure soixante pieds de face à l'Avenue Palmer sur ceut soixante pieds de profondeur et face à la rue Franklin. Saiste dans le procès ci-dessus. Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN & DART.
Avocats pour le demandeur.
oct24,25,31—nov7,14,21,27,28

ANNONCE JUDICIAIRE

l'ente d'une propriété de grande va leur dans le Premier District, forman le coin des rues Canal et Tonti, portant le No. 2338 rue Canal, dans le carré des rues Gasquet et Miro. Crescent City Building and Homestead

Association vs. Mmc R. V. Duke, épouse de Charles B. Duke. rotsse d'Oriéans—No. 105,917 —En verti d'un writ de saisie et de vente qui m's

d'un writ de saisie et de vente qui m'été adressé par l'Honorable Cour Civil de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je précèderai à la vente à Penchère publique à la Bourse des Propriétés Foncière No. 311 rue Baronne, eutre Union Gravier, dans le Premier District cette ville, le JEUDI, 11 décembre 191 à midi, la propriété ci-après décrite savoir:

dans le carre porme par les lites de désignés par les numéros 9 et li un croquis joint à un acte pas vant T. U. Stark, ancien notaire avril 1856, d'après lequel les de

profondeur et de face a la rue com-Saisie dans le procès et-dessus. Conditions — Comptant; l'acquèrer devra au moment de l'adjudicatie faire une dépot de dix pour cent. 1001S KNOP. Sherif Civil. Paroisse d'Orleans.

LABEILLE

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE, EDITION HEBDOMADAIRE, EDITION DU DIMANCHE

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE. EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

\$9.00-Un An | \$4.50-6 Mois | \$2.25-3 Mois | \$0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

\$12.15-Un An \$6.10-6 Mois \$3.05-3 Mois \$1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE, PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

\$1.50 - - 6 Mois | \$1.00 - - 4 M

LE CANADA ET L'ETRANGER

\$4.00 - - Un An | \$2.05 - - 6 Mois | \$1.35 - - 4 Mois Les Abonnements Partent du ler et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR Mandats-Postaux-on par Traites snr Express